

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mars 2018

IMMIGRATION ET DROIT D'ASILE - (N° 714)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL229

présenté par
Mme Fajgeles, rapporteure

ARTICLE 24

À l'alinéa 8, supprimer la première occurrence du mot : « un ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel (Suppression d'un mot inutile).